

La traduction en français de ce document est fournie pour la convenance du lecteur uniquement. En cas de contradiction, la [version en anglais](#) prévaudra.

Annexe - Compte sans intérêt

Les conditions suivantes constituent une annexe [au contrat du client](#) de la société («contrat du client») défini sur le site Web de la société.

1. Général

- 1.1. Ce compte sans intérêt est offert uniquement aux clients de confession musulmane / respectant la Charia, sous réserve de la seule et absolue discrétion de la société.
- 1.2. Sauf indication contraire dans les présentes, le contrat du client ne sera pas modifié et restera pleinement en vigueur.
- 1.3. En cas d'incohérences ou d'ambiguïtés entre l'objet spécifique de la présente annexe ou le contrat client, les termes de la présente annexe prévaudront.
- 1.4. Sauf dans les cas prévus dans la présente annexe, tous les termes utilisés dans la présente annexe qui ne sont pas autrement définis dans les présentes auront le sens attribué à ces termes dans le contrat du client.
- 1.5. Tous les termes et conditions de l'accord du client non spécifiquement modifiés ci-dessous resteront en vigueur et de plein effet et s'appliqueront, *mutatis mutandis*.

2. Conditions du compte sans intérêt

- 2.1. Financement au-delà d'une journée le jour : Le compte sans intérêt ne sera pas assujéti au financement au-delà d'une journée.
- 2.2. Spread : le client reconnaît que l'utilisation du compte sans intérêt entraînera des spreads plus importants sur les instruments financiers. Le Client reconnaît et accepte que les spreads peuvent être modifiés à tout moment sous réserve de la seule et entière discrétion de la Société et sans préavis, qu'il n'y a pas de limite à l'ampleur des Spreads et qu'il est de la seule responsabilité du Client d'être au courant à tout moment des spreads mis à jour.
- 2.3. Transaction ouverte : Le Client s'engage à ne pas maintenir une transaction ouverte plus de 30 jours. La transaction qui restera ouverte pendant plus de 30 jours sera automatiquement clôturée par la Société et conformément au prix indiqué sur la plateforme de trading de la Société.

3. Reconnaissance du client

Le client reconnaît qu'un compte sans intérêt est soumis aux termes et conditions énoncés dans la présente annexe et que l'ouverture et la fermeture d'un compte sans intérêt est et sera à tout moment soumise à la seule et absolue discrétion de la société.

The French translation to this document is provided for convenience only. In case of contradiction, the English version below shall prevail.

Annex- Interest-Free Account

The following terms constitute an Annex to the Company's [Client Agreement](#) ("Client Agreement") set in the Company's website.

1. General

- 1.1. This Interest-Free Account is offered solely to Clients following the Moslem faith/ Sharia Law, subject to the Company's sole and absolute discretion.
- 1.2. Except as set forth herein, the Client Agreement shall not be modified and remains of full force and effect.
- 1.3. To the extent there are any inconsistencies or ambiguities between the specific subject matter of this Annex or the Client Agreement, the terms of this Annex shall supersede.
- 1.4. Except as provided in this Annex, all terms used in this Annex that are not otherwise defined herein shall have the meanings ascribed to such terms in the Client Agreement.
- 1.5. All terms and conditions of the Client Agreement not specifically amended hereunder shall continue in full force and effect and shall apply, *mutatis mutandis*.

2. Interest-Free Account Terms

- 2.1. Overnight Financing: Interest- Free Account shall not be subject to Overnight Financing.
- 2.2. Spread: The Client acknowledges that the use of Interest- Free Account shall result in wider spreads on Financial Instruments. The Client acknowledges and agrees that spreads may be changed at any time subject to the Company's sole and absolute discretion and without prior notice, that there is no limit to how wide Spreads may be, and that it is the Client's sole responsibility to be aware at all times to the updated spreads.
- 2.3. Open Transaction: The Client undertakes not to hold a transaction open for over than 30 days. Transaction which shall remain opened for more than 30 days shall be automatically closed by the Company and in accordance to the price indicated on the Company's Trading Platform.

3. Client Acknowledgment

The Client acknowledges that an Interest-Free Account is subject to the terms and conditions set forth in this Annex and that the opening and closure of an Interest - Free Account is and shall be at all times subject to the Company's sole and absolute discretion.